

ENSEMBLE
pour **BURES**



Finances municipales dans le **rouge**

Depuis plusieurs années, les comptes de la ville se dégradent structurellement sans que le maire ne le reconnaisse. Un point sur la situation s'impose pour comprendre et envisager des solutions.

A LIRE en pages 2 et 3



Campus Vallée : un emplacement pertinent pour un nouveau quartier?

Nos propositions pour la préservation du Campus Vallée et la gestion de l'eau alors que des projets de construction en zone inondable se profilent à l'horizon.

A LIRE en page 4

QUI SOMMES-NOUS ?

Ensemble pour Bures est un collectif créé lors de la campagne des municipales 2020. Nous avons construit une équipe, un projet, mais aussi une façon d'être ensemble. Dans le partage et le dialogue, par la collaboration, nous voulons construire et gérer notre ville avec l'ensemble de ses habitant.es.

Les élections ont permis à quatre d'entre nous d'être élu.es au Conseil Municipal par 32% des Buressois votants.

Ensemble pour Bures s'est également constituée en tant qu'association afin de prolonger et formaliser cette vision d'une gestion participative de Bures.

Vous trouverez toutes les informations, adresses de contact, et, si vous le voulez, la possibilité d'apporter votre propre contribution, sur notre site :

www.ensemblepourbures.fr

Finances municipales dans le rouge

Depuis plusieurs années, le Maire a régulièrement **négligé les alertes répétées** d'élus buressois de divers horizons politiques, concernant l'état dégradé des finances de la ville, notamment lors du conseil municipal du 23 février 2020, juste avant les dernières élections municipales. Les tracts du maire, riches de promesses, proclamaient alors : «Gestion : nous poursuivons **la maîtrise des dépenses de fonctionnement** pour dégager une capacité suffisante pour nos investissements».

Une drôle de dette

Un an après, l'état des finances est devenu tellement critique que Bures **n'est plus en mesure de payer les 1,4 M€** qu'elle doit à la CPS (Communauté d'agglomération Paris-Saclay) au titre de l'attribution de compensation. Cette situation a conduit le maire à effectuer, cette année, une démarche inédite, en sollicitant **le report et l'étalement du remboursement** de ce montant sur 2022, 2023 et 2024. Une dette supplémentaire, en somme, mais qui vient artificiellement gonfler les recettes attendues pour 2021, permettant d'afficher un budget primitif pour 2021 d'apparence raisonnable et **d'éviter une mise sous tutelle** des comptes de la commune.

Quelles conséquences pour les Buressois ?

La commune est dans l'incapacité de payer ses factures, ce qui explique, pour l'anecdote, que les guirlandes de Noël soient encore en place au mois de mai, ou que des associations voient leurs **subventions réduites de moitié**. Les Buressois devront-ils renon-

cer à des services qui ne pourront plus être rendus par la municipalité ? Sur quels postes budgétaires vont se porter les efforts d'économie ? Pour l'instant, pas de réel plan de redressement ; le maire élude la question.

Comment en est-on arrivé là ?

Cette situation ne date pas d'aujourd'hui : une analyse attentive des finances de la ville permet de pointer un effet ciseau avec **des dépenses qui augmentent plus vite que les recettes à partir de 2012**, malgré les recettes exceptionnelles provenant de l'opération de l'îlot mairie en 2015 (presque 2 M€, le pic sur le graphe des recettes page ci-contre). Conséquence inéluctable, la capacité de désendettement estimée de la commune **atteint 147 ans** fin 2020, soit plus de 10 fois le plafond national de référence !

COVID : une fausse bonne excuse

Une évaluation correcte de l'impact du COVID sur les finances de la ville doit non seulement prendre en compte les coûts additionnels et les manques de recettes comme le proclame le maire, mais également tenir compte **des aides reçues et des dépenses prévues au budget mais non réalisées**. Difficile de croire que le COVID a davantage touché Bures/Y. que les autres communes de la CPS dont aucune n'a demandé de report de créance.

Et maintenant ?

On ne peut plus se satisfaire d'apparences. Il est temps de construire, avec la population, **un plan d'avenir pour notre ville**.



Quelques définitions pour comprendre

Endettement : capital restant à rembourser, soit **8,5 M€** en 2020 pour Bures/Y.

Épargne brute : différence entre les recettes et les dépenses (y compris intérêts d'emprunts), elle est représentative, par définition, de ce que nous savons mettre de côté annuellement. En baisse régulière depuis 2015, elle est devenue très faible à Bures/Y. : **469 631 €** en 2019 et **57 247 €** en 2020.

Capacité de désendettement : nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute. Elle mesure donc la solvabilité des collectivités locales. La loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 établit un **plafond national de référence de 12 ans** pour les communes.

Épargne nette : c'est l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette pour l'année en cours. **Elle est négative à Bures/Y. : -194 661 €** en 2019 et **-843 360 €** en 2020. Dans ce cas, sans modification radicale du mode de gestion de la commune, l'endettement augmente mécaniquement chaque année.

Attribution de compensation (AC) : c'est le montant des ressources fiscales issues des entreprises de la commune diminué des charges liées aux compétences que la commune a transférées à l'agglomération (eau, voirie...). Lorsque le montant des charges transférées dépasse le produit de la fiscalité professionnelle, l'AC est négative ce qui est le cas de Bures/Y. pour un montant à payer de **1,4 M€ en 2021**, tout comme en 2020.

Conseil municipal du 13 avril 2021

En amuse bouche du délicat budget 2021, beaucoup de rapports annuels d'activité à examiner ce soir-là : Suez, l'eau potable et l'assainissement, le SIAVHY, Sogeres pour la restauration, Indigo pour les parkings... Consultables ici :

<https://fr.calameo.com/subscriptions/6718011>

Pour vous faire une idée de la démocratie municipale, vous pouvez regarder des extraits des films des conseils municipaux ici : <https://vu.fr/bsy-CM>

Bientôt
sur le site
de la ville ?



**POUR RÉUSSIR
LE DÉCROCHAGE
DES DÉCOS
DE NOËL,
FAITES UN DON
sur bures-sur-yvette.fr**

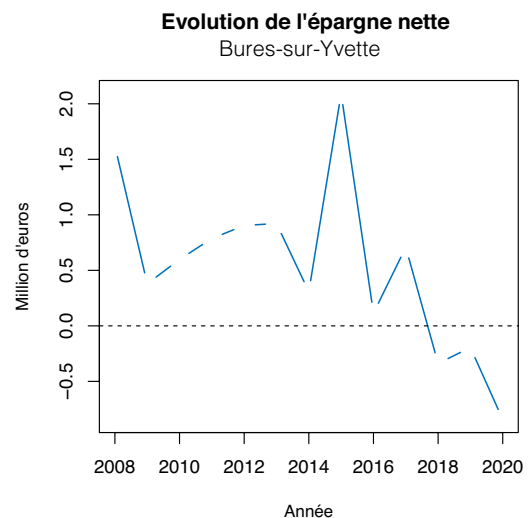
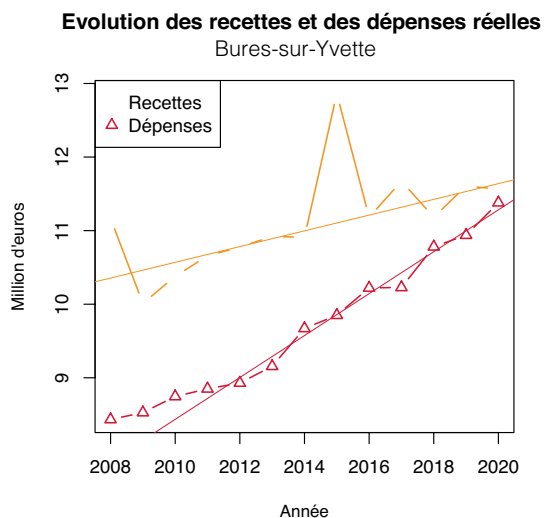
Faillite financière : proposition pour un rebond

Lettre ouverte
au maire de Bures-sur-Yvette

Monsieur le Maire,

Ce conseil municipal du 13 avril 2021 aura marqué une étape. Pour la première fois, **vous avez reconnu** que :

- Oui, nous vivons **depuis 2012 un effet ciseau entre les recettes et les dépenses courantes** qui a presque annihilé notre épargne brute (avant règlement du capital que nous devons rembourser aux banques) (graphe de gauche).
- Oui, notre épargne nette est **négative depuis 2018** inclus (graphe de droite).



Depuis 2008, vous affirmez « faire des économies », « gérer la ville en bon père de famille » et maîtriser vos budgets. Comment le croire alors que le budget 2021 n'est « maîtrisé » que grâce à une nouvelle dette souscrite auprès de la CPS ? Alors que le diagnostic et son caractère **structurel** sont posés, vous continuez dans le Buressois du mois de mai à cacher l'ampleur des problèmes et à ne proposer aucune solution pérenne alors qu'il faut faire face à un désastre financier.

Le dernier plan que les Buressois ont reçu de votre part en 2020 s'intitulait « Réussir Bures : promesses de campagne ». Las, vous avez confirmé en conseil que la ville n'est plus en mesure d'investir et de réaliser vos promesses. Vous ré-affirmez votre volonté de ne pas augmenter les impôts. Comment croire que **vous serez capable de maintenir l'offre des services proposée aux habitants, sans augmenter le coût de ces services, tout en remboursant la dette contractée auprès la Communauté Paris Saclay ?** Allez-vous cesser d'entretenir les bâtiments municipaux ? Les Buressois sont en droit, non seulement d'en savoir plus, mais aussi de choisir les priorités. Personne à Bures/Y. n'a voté pour un plan d'austérité !

En conséquence, nous, **Ensemble pour Bures**, second groupe de votre conseil municipal, appelons aujourd'hui les **Buressoises et Buressois volontaires** à exiger un débat citoyen, afin d'engager une réflexion collective pour permettre le redressement des comptes de notre ville. Pour être efficace, cette réflexion doit prendre en compte l'ensemble des paramètres sur lesquels la commune peut jouer, sans tabou ni a priori, et s'appuyer sur un débat **public, éclairé, transparent et responsabilisant**.

Il est temps d'ouvrir l'intégralité des comptes de la ville aux Buressois.
Il est temps que vous quittiez ces postures de déni et abandonniez ces artifices de camouflage budgétaire.
Il est temps de tourner la page,

Ensemble, sauvons notre ville et redonnons-lui un avenir.

Ensemble pour Bures.

L'eau, notre bien commun à préserver et maîtriser !

Un constat pour nous pousser à agir

On le sait, le dérèglement climatique induit déjà des **modifications majeures** de nos conditions de vie. Avec le réchauffement actuel, la communauté scientifique décrit des augmentations **des sécheresses et canicules** mais aussi **des pluies torrentielles causant inondations et érosion des sols**, la fonte des glaciers et l'augmentation du niveau de la mer avec la disparition de certaines zones littorales.

Le cycle de l'eau est perturbé alors que c'est **un élément central** dans la régulation globale et locale de la température. Parce que l'évaporation de l'eau par les végétaux

permet de rafraîchir l'atmosphère, on revégétalise les villes !

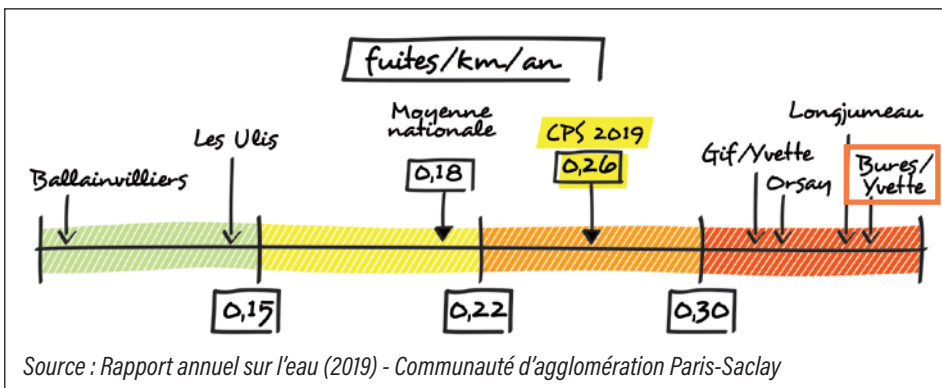
On le comprend, la gestion de l'eau, en plus d'épargner cette ressource essentielle, est **un levier crucial pour atténuer les impacts de la crise climatique**. C'est pourquoi l'Agence de l'Eau Seine-Normandie invite instamment tous les intervenants (habitant.es, professionnel.les, collectivités territoriales, entreprises, etc.) à prendre une part active à ce combat par des actions immédiates.

Quelles actions sur notre commune ?

Notre ville de Bures doit s'engager dans cette stratégie d'adaptation au changement

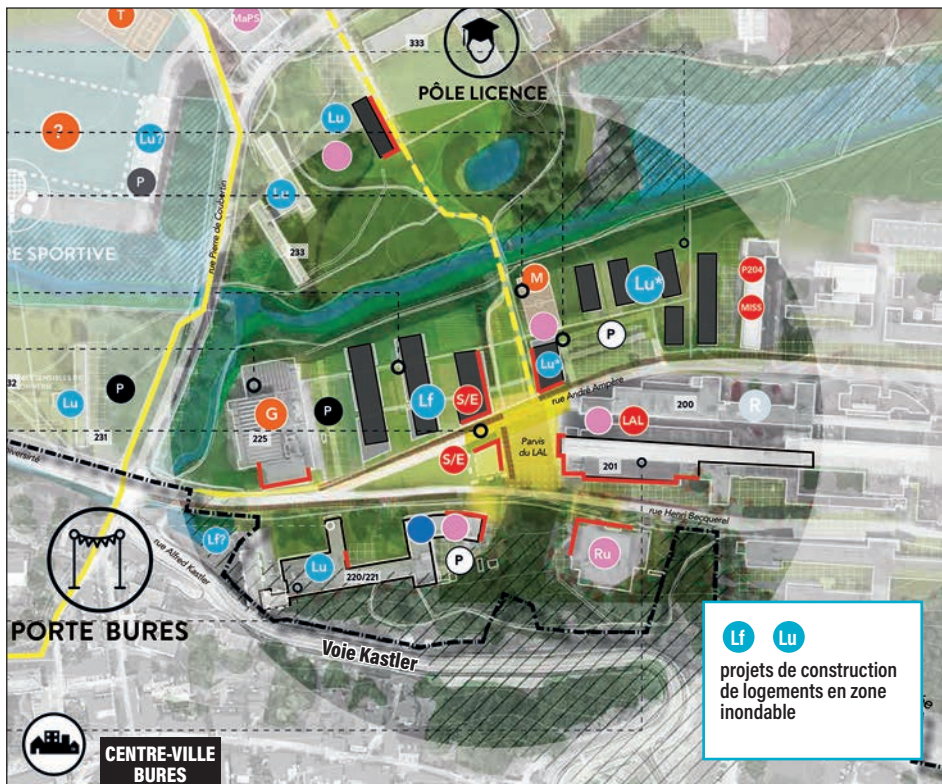
climatique ! Cela veut dire, entre autres :

- **augmenter la perméabilité des sols** partout où c'est possible, **favoriser l'infiltration** de l'eau à la source, **végétaliser la ville** avec des espèces peu consommatrices d'eau ;
- **restaurer** les zones d'expansion des crues, **reconquérir** des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau ;
- définir une stratégie foncière et d'aménagement pour la **préservation des zones humides** et agir pour une refonte du PPRI (Plan de Protection contre les Risques d'Inondations) ;
- **renforcer les trames vertes et bleues**, continuités écologiques de la végétation et de l'eau, essentielles à la biodiversité ;
- **baïsser la consommation d'eau**.



Gaspillage de l'eau potable : agir immédiatement sur le réseau

Lors du dernier conseil municipal, l'examen du rapport sur l'eau de la Communauté d'agglomérations a montré que la vétusté du réseau de distribution d'eau de Bures entraînait une **fréquence des fuites bien supérieure à celle des autres communes** de la CPS. N'est-il pas temps d'imposer au délégataire Suez une remise en état du réseau, dont il est censé assurer l'entretien et que nous payons avec la redevance ?



Campus-Vallée : éviter une implantation de constructions déraisonnable

Il est temps de **s'engager** à préserver toutes les zones humides et désimpermeabiliser ce qui peut l'être.

Le maire de Bures projette, en partenariat avec l'Université, **d'aménager la partie du campus située en contre-bas de la voie Kastler**. À l'aberration écologique de destruction de terres agricoles sur le plateau pour construire une ville/université nouvelle, il serait dramatique d'ajouter celle de construire dans la vallée dans des zones inondables ou susceptibles de modifier l'écoulement de l'Yvette. Refusons de faire ainsi courir **des risques d'inondation** non seulement aux populations qui s'installeraient dans ces nouveaux bâtiments, mais aussi à celles qui sont déjà soumises à ces aléas, à Bures ou Orsay !

Source : extrait du Plan Guide Campus Vallée présenté en mairie de Bures en juillet 2020

Prenez bien soin de vous et à **bientôt** !